## Prise de licence pilote « Une manifestation » (LJA)

(Licence à la journée)

Tout se fait par internet. Vous devez aller sur le site de la FFM à l'adresse : <u>www.ffmoto.org</u>

Vous allez voir ceci :



Cliquez ici

Apparaît alors cette page :



<u>Vous n'avez jamais été licencié à la FFM :</u>
Vous cliquez sur le macaron « nouvel adhérent » et suivez les consignes.

2) Vous avez déjà été licencié FFM :

Dans ce cas, vous avez eu un numéro de licence FFM, même si c'était il y a longtemps ; il faut remplir les cases au-dessus puis cliquer sur « entrer ». Si vous avez oublié votre moto de passe, cliquez sur « retrouver mes identifiants » et suivez les consignes.

A la page d'accueil de votre espace FFM, vous allez avoir le choix de la licence :



Cliquez d'abord sur « Licence 1 manifestation nationale ».

La page de vos informations apparaît. Vérifiez puis cliquez sur « Continuer ».

Après, vous avez à choisir la discipline en cochant « Rallyes routiers »

	1 CHOIX DE LA LICENCE	
A	LJA - Toute manifestation	78,00€
	O LJO - Officiel Commissaire de Piste Stagiaire	20,00 €
	LJP - Assistant Pilote	20,00 €
	← Retour	

Choisissez « LJA »

Ensuite, il faut choisir l'épreuve :

Cochez « Epreuve » puis entrez la date « 04 /05/2023 » et enfin renseignez le département en ouvrant le menu déroulant avec le triangle en bout de case et choisissez

« Comité départemental de la Sarthe».

Inutile de remplir les cases « ligue » et « club ».

Cliquez sur « lacer la recherche »

2 CHOIX DE L'ÉPREUVE				
Type :	C Épreuve	O Entraînement / Stage		
Date :	04/05/2024			
	Recherche par or	ganisateur		
Ligue :	Choisir une ligue		•	
Département :	COMITE MOTOCYCLISTE	DE LA SARTHE	•	
Club :	Choisir un club		•	
Lancer la recherche	Réinitialiser			

A ce stade, deux choix s'offrent à vous ; Cliquez sur le premier (Championnat de France des Rallyes Routiers) si vous êtes engagé en catégorie Rallye 1, 2, 3 ou side-car ; choisissez le deuxième si vous courez dans la catégorie Classique (voir règlement).

Apparaît alors ceci en dessous :

2 TÉLÉCHARGEMENT DU CERTIFICAT MÉDICAL
Deux possibilités de joindre votre certificat médical type : en le scannant ou par voie postale en l'envoyant à la FFM. Aucun certificat médical de compétition n'a été télechargé.
🚔 Parcourir
Télécharger le certificat

- 1. Cliquez sur « générer un certificat médical type »
- 2. Imprimez le certificat médical
- 3. Faites-le remplir par votre médecin
- 4. Scannez le certificat validé par le médecin et enregistrez-le sur votre PC ou prenez-le en photo avec votre smartphone.
- 5. Revenez sur le site https://licencie.ffmoto.net
- 6. Retournez à la rubrique « certificat médical » et cliquez sur « parcourir »
- 7. Ouvrez le certificat
- 8. Cliquez sur « télécharger »

Enfin, cliquez sur « suivant » et sur « Actualiser le panier ».

Ensuite, vous devez cocher le texte « Je reconnais » (sur l'assurance) et choisir entre « Souscrire » ou « Ne pas souscrire » à une assurance complémentaire. Cliquez sur « Suivant » 2 fois de suite et enfin sur « Poursuivre ma demande de licence ». Pour terminer payez par CB 78€.

A la fin, imprimez votre attestation de licence, vous devrez la présenter au contrôle administratif le vendredi 4 mai.

NB : en cas de difficulté, n'hésitez pas à nous appeler !